



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Élections en Guinée et en Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 3509

Texte de la question

ÉLECTIONS EN GUINÉE ET EN CÔTE D'IVOIRE

M. le président. La parole est à M. Bruno Fuchs.

M. Bruno Fuchs. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la Guinée et la Côte d'Ivoire viennent d'élire leur président pour un troisième mandat.

Ces élections contestées, voire boycottées par les oppositions, portent des atteintes graves à la démocratie. Des candidatures ont été empêchées de multiples manières ; les résultats eux-mêmes ne sont pas certains.

Pendant que les pouvoirs et les oppositions se renvoient la balle, ces deux pays menacent de s'enfoncer jour après jour dans la violence, faisant craindre le pire pour les populations qui sont les otages de ces désordres constitutionnels.

Pour la Côte d'Ivoire, la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, s'est montrée très préoccupée par l'état du pays.

La voix de la France est entendue et attendue par nos partenaires, qui connaissent non seulement notre engagement mais aussi notre exigence, comme le Président de la République l'a rappelé récemment au Liban.

La voix de la France compte. Elle s'est bâtie autour de valeurs et de principes, auxquels nous ne pouvons déroger et pour lesquels nous nous battons. La liberté, la démocratie et le pluralisme en font partie.

La voix de la France compte, grâce à sa diplomatie et à ses politiques de coopération, ambitieuses et renforcées.

Dans ce contexte trouble, notre pays a évidemment un rôle majeur à jouer dans la recherche d'une issue à ces conflits, comme il a su le faire en 2003, avec les accords de Marcoussis.

Monsieur le ministre, nous connaissons et saluons votre engagement sur ces dossiers. Votre dernière prise de parole au Niger, dans laquelle vous avez félicité le président Issoufou d'avoir organisé des élections de référence pour l'Afrique, a été saluée unanimement et fait autorité. Or, malgré l'engagement de notre diplomatie au quotidien en Guinée et en Côte d'Ivoire, la parole publique de la France n'y a pas semblé aussi claire ni aussi incontestable.

Pouvez-vous réaffirmer que la France est et sera toujours du côté des peuples et des libertés publiques ? Que va faire notre pays pour apaiser le climat de tension et favoriser une sortie de crise qui garantisse la liberté, la

sécurité et l'expression démocratique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. En Côte d'Ivoire, l'élection présidentielle s'est tenue le 31 octobre dernier ; en Guinée, elle avait eu lieu un peu antérieurement. Ayant déjà eu l'occasion de m'exprimer ici sur la Guinée, je me concentrerai sur la situation en Côte d'Ivoire, où l'actualité est plus prégnante, d'autant que, comme vous le savez, le conseil constitutionnel y a rendu publics hier les résultats de l'élection.

La voix de la France en Côte d'Ivoire est forte. Elle l'a été notamment lorsque je me suis rendu dans ce pays au moment où la question du troisième mandat se posait. Nous avons fait valoir à plusieurs reprises, en parfaite harmonie avec l'Union européenne, nos inquiétudes quant au climat de tension qui a prévalu au cours de la période électorale. Nous avons condamné les violences intervenues avant, pendant et depuis le scrutin.

Désormais, nous appelons l'ensemble des acteurs ivoiriens à la responsabilité et au rejet des discours de haine. Nous nous retrouvons tout à fait dans les propos tenus hier par le Secrétaire général des Nations unies concernant les arrestations et les restrictions à la liberté de mouvement dont certains acteurs politiques ivoiriens font actuellement l'objet.

Le président Ouattara s'est exprimé hier devant son pays et a proposé un dialogue avec l'ancien président, M. Bédié. Cela va dans le bon sens. En revanche, nous souhaitons très clairement que des actes contribuent rapidement à l'apaisement : des mesures concrètes et rapides doivent être prises pour tourner la page de la violence et de la division. Nous pensons aussi que le règlement des différends entre les autorités et l'opposition doit se faire sur une base inclusive, en associant l'ensemble des forces politiques du pays, dans le respect du cadre constitutionnel et de l'État de droit.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Fuchs](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3509

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)